



PERMIS PIÉTON
POUR LES ENFANTS
A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®

LE PERMIS PIÉTON® POUR TOUS LES ENFANTS,
UNE GRANDE OPÉRATION NATIONALE DE
SENSIBILISATION AUX DANGERS DE LA RUE.

Deja 3,5 millions d'enfants formés !

Parce que
l'on n'est jamais
si bien protégé
que par
soi-même®





PERMIS PIÉTON

POUR LES ENFANTS

A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®



UN CONSTAT TOUJOURS ALARMANT

L'ENFANT PIÉTON, BEAUCOUP PLUS VULNÉRABLE

- L'enfant dispose d'une acuité visuelle réduite jusqu'à l'âge de 10 ans. Il a tendance à négliger la vision périphérique indispensable à l'appréhension des dangers de la circulation et ne sait pas correctement évaluer les distances.
- En raison de sa petite taille, l'enfant a une vision réduite des dangers de la rue : panneaux trop hauts, voitures ou camionnettes en stationnement interdit, l'empêchent de voir et d'être vu...
- Un enfant n'identifie pas spontanément les bruits et localise mal leur provenance : très souvent, il ne sait pas repérer si un bruit vient d'en face ou de derrière et, encore plus souvent, de quel côté il provient.
- L'enfant ne peut faire attention qu'à une seule chose à la fois : s'il court après un ballon ou s'il veut rejoindre ses parents, il ne pensera qu'à cela et pas aux voitures. Ce n'est qu'à partir de 7 ans qu'il commence à pouvoir tenir compte de plusieurs informations simultanées, et seulement vers 11-12 ans qu'il sera vraiment capable de prévoir l'évolution des situations et donc d'anticiper.

DES RISQUES QUI AUGMENTENT AUX ÉTAPES CLÉS DE L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

- Le « risque piéton » apparaît dès 3 ans, lors de l'entrée en maternelle.
- Il atteint un premier pic à 8 ans avec les premiers déplacements de l'enfant seul, notamment pour aller à l'école.
- On observe un deuxième pic du « risque piéton » chez l'enfant vers 11/12 ans, âge de l'entrée au collège et de découverte d'un nouvel itinéraire pour s'y rendre.
- Près de la moitié des accidents piétons survient sur le trajet domicile-école.
- La majorité des accidents a lieu entre 16 et 19 heures, pendant le trajet du retour.



PERMIS PIÉTON

POUR LES ENFANTS

A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®

L'ACCIDENTOLOGIE DES PIÉTONS EN CHIFFRES*

- 496 piétons tués
- 11.6 % des personnes tuées sont des piétons
- 4.8 % des piétons tués sont des enfants (0-14 ans)
- 357 piétons tués en milieu urbain
- 139 tués en rase campagne
- baisse de 61.3 % du nombre de jeunes piétons tués entre 2002 et 2009
- 17.8 % des piétons sont présumés à l'origine de l'accident

*Observatoire national interministériel de la Sécurité Routière - La sécurité routière en France, Bilan de l'année 2009 - La Documentation Française

L'INTERET D'APPRENDRE LA RUE AUX ENFANTS !

- Le Permis Piéton construit une culture sécurité routière. Grâce à cette opération, ce sont 3,5 millions d'enfants plus prudents pour eux-mêmes qui, lorsqu'ils seront conducteurs, seront plus respectueux envers les piétons.



- *'Le Permis Piéton est l'occasion d'appréhender collectivement la conduite à adopter dans la rue. Les enfants découvrent les droits et les devoirs de l'usager de la rue. L'idée de n'être jamais aussi bien protégé que par soi-même les surprend mais a pour avantage de développer leur sens des responsabilités. Ils apprennent à se méfier des évidences et découvrent ainsi le sens du mot vigilance. Le bénéfice secondaire est l'impact immédiat sur les familles : les enfants se chargent de rappeler à l'ordre les adultes qui ne respectent pas le code de la route et le message, en général, passe bien !*

Pédagogiquement ce permis favorise la mise en place de situations d'apprentissage variées et dotées de sens pour les enfants. Il donne lieu à des situations d'échanges et de communication qui sont autant de moyens de créer du lien social entre tous les acteurs de l'école et de la vie quotidienne. La remise des permis à la mairie ajoute de la solennité au Permis Piéton et l'inscrit définitivement dans le bien commun".

Véronique Stéphan, directrice d'école élémentaire, 75012.



- *'Depuis qu'on a notre Permis Piéton, on fait plus attention en traversant la rue et on a bien aimé avoir le policier dans la classe". Max et César.*



PERMIS PIÉTON

POUR LES ENFANTS

A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®

L'ASSOCIATION PRÉVENTION MAIF, FORTE DE SES 2 000 BÉNÉVOLES RÉPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE FRANÇAIS, A REPRIS À SON ACTIF LE PERMIS PIÉTON. GRÂCE À SON RÉSEAU, L'ASSOCIATION PILOTE LE DÉPLOIEMENT DE L'OPÉRATION ET FINANCE SON DÉVELOPPEMENT POUR LES ANNÉES À VENIR.

Les clés d'un succès national : DEPUIS 7 ANS, LE PERMIS PIÉTON A DÉJÀ FORMÉ PLUS DE 3,5 MILLIONS D'ENFANTS !

- Un partenariat institutionnel fort. La Gendarmerie a été la première institution à croire en l'opération Permis Piéton et à la mettre en œuvre dans ses zones de compétence. Elle a été suivie très rapidement par la Police nationale et par la Préfecture de police de Paris. Aujourd'hui ces trois institutions, ainsi que le parrainage historique de la sécurité routière, font du Permis Piéton une action de référence en matière de sécurité routière à l'école primaire. Depuis septembre 2012, l'Association des Maires de France est partenaire de l'opération.
- Une adhésion massive des enseignants. Avec un kit pédagogique "Permis Piéton" simple à mettre en œuvre, l'enseignant dispose d'un outil efficace qui permet de valider une partie des savoirs requis par l'APER (Attestation de Première Education à la Route) pour l'enfant piéton.
- Un succès populaire auprès des parents et des enfants. 96 % des parents déclarent que leurs enfants ont beaucoup appris lors de la formation au Permis Piéton et 88 % assurent que leurs enfants font beaucoup plus attention à leur sécurité lors de leurs déplacements. (Enquête Opinion Way, 2009)
- Un moment fort pour les enfants. La remise des Permis Piéton est un moment d'engagement solennel pour les enfants, face à leurs parents, aux enseignants, aux forces de l'ordre, aux bénévoles de Prévention MAIF et à la presse locale. Ils s'engagent ainsi à respecter les règles de prudence apprises. 98 % des parents déclarent que leurs enfants ont été très fiers de recevoir leur Permis Piéton. (Enquête Opinion Way, 2009)

UNE FORMATION ADAPTEE AUX ENFANTS DE CE2

Le Permis Piéton enseigne, au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité. La formation au Permis Piéton sensibilise les enfants de CE2 sur trois points particuliers :

- Face à lui-même : il n'est jamais si bien protégé que par lui-même.
- Face aux transgressions des autres piétons : comment il doit réagir face aux transgressions des adultes l'accompagnant, des grands frères, grandes sœurs, camarades...
- Face aux transgressions des conducteurs de véhicules : comment il doit anticiper et se protéger face aux transgressions toujours possibles du code de la route par les conducteurs de véhicules.





PERMIS PIÉTON

POUR LES ENFANTS

A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®

Depuis 2009, le Permis Piéton s'adresse à tous les enfants en développant une nouvelle version adaptée également aux enfants en situation de handicap (non ou malvoyants, sourds ou malentendants et à mobilité réduite). Couleurs, typographies, illustrations, audio-description, sous-titrage, lexique et conseils spécifiques permettent à tous les enfants de passer leur Permis Piéton.

Le Permis Piéton n'est pas une disposition réglementaire, mais un outil pédagogique destiné à symboliser l'engagement de l'enfant à respecter les règles de prudence apprises. Ainsi, le Permis Piéton est à la disposition des enseignants afin de leur permettre de traiter la rubrique de l'APER consacrée aux piétons. Il fait partie intégrante du continuum éducatif.

QUELQUES TEMOIGNAGES



"Le principe d'une éducation à la sécurité routière précoce, continue et générale, a été adopté dans l'ensemble des pays européens. Découvrir dès le plus jeune âge que la route, la rue, ne sont pas "à prendre", mais à partager, c'est acquérir des comportements indispensables pour se protéger des dangers de la circulation et prendre en compte les autres usagers. Le code du Jeune Piéton aide les élèves à exercer leur discernement, leur sens critique, leur sens des responsabilités. Cela veut dire être capable d'identifier et d'évaluer les risques qu'ils rencontrent, qu'ils contribuent à engendrer, de choisir les décisions ou les comportements qui en minimiseront les conséquences négatives.

Sur le terrain, les 119 antennes départementales Prévention MAIF s'impliquent fortement dans des partenariats construits. Le Permis Piéton vient enrichir nos actions de terrain et nous permet d'être présents à tous les niveaux du continuum éducatif." Bernard Benoist, président de l'association Prévention MAIF.

"Intervenant en milieu scolaire depuis de nombreuses années dans le cadre d'actions de sensibilisation et de prévention, je suis devenu tout naturellement le référent "Permis Piéton" sur ma circonscription. Depuis 2006, j'interviens donc chaque année dans dix écoles primaires pour animer le permis piéton, opération que j'apprécie tout d'abord d'un point de vue personnel car j'affectionne le contact avec les enfants, mais aussi d'un point de vue professionnel car cette opération fédère gendarmes, élus, enseignants et parents. Conçu de manière ludique, c'est un concept néanmoins efficace pour sensibiliser les enfants sur le risque piéton et les dangers de la rue que nous sommes malheureusement amenés à constater sur le terrain au quotidien". Maréchal des Logis-Chef Samuel BELARGENT, de la brigade territoriale de Gif-Sur-Yvette (91).



"Depuis quatre années, la Police Municipale de Saint-Quentin organise l'opération "Permis Piéton" à destination des élèves du primaire. Les fonctionnaires de Police se déplacent dans les 21 écoles de la ville pour porter la bonne parole à près de 800 élèves. L'ensemble du corps enseignant est favorable à la pérennisation du "Permis Piéton", les bases pour bien circuler s'apprenant dès le plus jeune âge. C'est un rendez-vous important pour la Police Municipale, qui transmet une autre image des forces de l'ordre, au travers de cette rencontre annuelle". Brigadier-chef Principal Fabrice LEROY.



PERMIS PIÉTON

POUR LES ENFANTS

A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®



HISTORIQUE

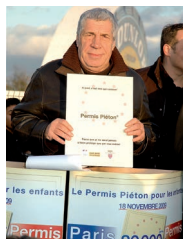
- Septembre 2006 : annonce officielle de l'opération Permis Piéton au Mondial de l'Auto sur le stand de la Gendarmerie Nationale et lancement de l'opération Permis Piéton en zone Gendarmerie.
- 3 avril 2007 : remise du 150 000ème Permis Piéton célébrée au quartier des Célestins de la Garde Républicaine de Paris en présence de Cécile Petit, Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière.
- Novembre 2007 : 1ère cérémonie de remise des Permis Piéton sous le parrainage de Zinedine Zidane à Chantilly.
- Depuis mars 2007 : le Permis Piéton s'étend aux villes à l'initiative des maires via leur Police municipale.
- Mai 2008 : remise solennelle du 750 000ème Permis Piéton à la mairie d'Ecouflant en présence du comité Miss France, Geneviève de Fontenay.
- Octobre 2008 : la Préfecture de police de Paris et la Police nationale mettent en œuvre à leur tour l'opération. Lancement en présence de Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, dans une classe de CE2 du 3ème arrondissement.
- Octobre 2008 : Lancement du site Internet www.permispieton.com sur le stand de la Gendarmerie nationale au Mondial de l'Auto.
- Novembre 2008 : la ville de Nancy reçoit le prix Territoria au Sénat pour la mise en œuvre du Permis Piéton.
- Février 2009 : plus d'un million d'enfants formés.
- Mai 2009 : lancement à Nice du "Permis Piéton pour tous les enfants", adapté aux enfants en situation de handicap. Il sera étendu à toute la France à partir de septembre 2009.
- Septembre 2009 : parrainage du Permis Piéton par Alain Bernard.



PERMIS PIÉTON

POUR LES ENFANTS

A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®



HISTORIQUE

- Novembre 2009 : remise du 80 000ème Permis Piéton zone Grand Paris au circuit Carole en présence de Michèle Merli, Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière. et de Michel Gaudin, préfet de Police.
- Mars 2010 : plus de deux millions d'enfants formés.
- Juillet 2010 : participation au Tour de France dans la caravane de la Gendarmerie nationale.
- Septembre 2010 : participation au premier crash test organisé au cœur de Paris par la Préfecture, place Stalingrad, en présence de la Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière.
- Décembre 2010 : plus de 2.5 millions d'enfants formés.
- Janvier 2011 : l'Association Prévention MAIF devient le nouveau partenaire financier du "Permis Piéton".
- Mai 2011 : participation aux journées "Sauve ta vie" sur le Circuit Carole en présence de Claude Guéant, ministre de l'Intérieur, du préfet de Seine Saint-Denis et de la Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière ainsi que de nombreuses personnalités médiatiques.
- Juillet 2011 : participation au Tour de France dans la caravane de la Gendarmerie nationale.
- Janvier 2012 : Schweighouse-sur-Moder, remise du Permis Piéton par Caty Caly, Philippe Streiff et un représentant de Sébastien Loeb.
- Mars-novembre 2012 : Concours de design «envie d'être vu sur le chemin de l'école ou du collègue».
- Septembre 2012 : L'Association des maires de France (AMF) devient partenaire du Permis Piéton.
- Avril 2013 : le film Permis Piéton reçoit le grand prix Éducation au Festival mondial du film de sécurité routière.

DEPUIS JUILLET 2007 : LE PERMIS PIÉTON EST PRÉSENT DANS LA CARAVANE DE LA GENDARMERIE NATIONALE SUR LE TOUR DE FRANCE.



PERMIS PIÉTON

POUR LES ENFANTS

A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®

COMMENT ÇA MARCHE ?

LA FORMATION AU PERMIS PIÉTON SE DÉROULE EN 4 ÉTAPES ET TOUJOURS EN COORDINATION AVEC LES BÉNÉVOLES DES ANTENNES DÉPARTEMENTALES DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION MAIF :

- Le représentant des forces de l'ordre apporte le kit pédagogique dans les classes et distribue à chaque enfant son code du jeune piéton.
- L'enseignant dispense la formation grâce au DVD fourni dans le kit.
- À la fin de la formation, les enfants passent l'examen du Permis Piéton afin de valider leurs connaissances.
- Le représentant des forces de l'ordre et le bénévole Prévention MAIF distribuent alors à chaque enfant son "Permis Piéton" lors d'une remise en présence des parents d'élèves, des élus locaux et de la presse locale. Ce moment solennel engage les enfants à respecter les règles de précaution apprises. Une fois leur premier permis en main, les enfants peuvent s'identifier aux adultes, parents ou frères et sœurs détenteurs du permis de conduire.



PERMIS PIETON POUR LES ENFANTS A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®

COMMENT ÇA MARCHE ?

La formation est très simple à mettre en place grâce au kit pédagogique complet conçu par des pédagogues. Ce kit contient tous les éléments nécessaires à la formation du Permis Piéton : 30 codes du jeune piéton, 1 DVD, 1 fiche d'examen (à photocopier), 30 Permis Piéton, 1 guide de l'enseignant et une affiche. Exemple avec le kit Gendarmerie :



Mallette Kit Pédagogique



Permis Piéton®



Code Permis Piéton®



DVD



Fiche d'examen



Affiche





PERMIS PIÉTON
POUR LES ENFANTS
A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®



A PROPOS DE L'ASSOCIATION PREVENTION MAIF

Parce que son rôle ne peut s'arrêter à la seule assurance, la MAIF se préoccupe depuis longtemps d'agir en amont de l'accident, en mettant en œuvre une politique active de prévention. C'est ainsi qu'elle a créé, en 1980, l'association Prévention MAIF qui participe à la prévention des risques en mettant ses compétences à votre service et vous donne les moyens d'une éducation vivante à la sécurité.

La prévention, un enjeu majeur de santé publique

L'accident engendre des souffrances immédiates, parfois sur le long terme. Ses conséquences sont trop souvent dramatiques alors qu'il aurait pu être évité par des mesures simples ou des comportements adaptés.

C'est pourquoi Prévention MAIF a fait siennes ces trois missions : sensibiliser, informer, éduquer. Ces missions, elle les mène surtout en milieu scolaire, mais aussi auprès des adolescents et des adultes. Elle affirme ainsi son engagement en faveur de l'éducation comme moyen de prévention de l'accident et contribue à l'acquisition d'un comportement citoyen.

STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT

Une structure militante

Un réseau de 2 000 bénévoles, pour la plupart enseignants à la retraite ou en activité, met ses compétences et son savoir-faire pédagogique au service d'actions visant à prévenir les accidents liés à la vie courante, à la circulation routière et aux risques majeurs. Ces bénévoles sont regroupés au sein de 119 antennes départementales, réparties sur tout le territoire français, y compris aux Antilles et à la Réunion.

Un fonctionnement autonome

Dans chaque antenne départementale, les bénévoles Prévention MAIF proposent des solutions pédagogiques adaptées au contenu des programmes de l'éducation nationale, de la maternelle au lycée jusqu'aux universités. Ils travaillent aussi à l'élaboration de projets éducatifs en direction du milieu associatif, des collectivités locales et territoriales.



PERMIS PIÉTON
POUR LES ENFANTS
A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®



A PROPOS DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION MAIF (suite)

DES OUTILS DISPONIBLES POUR DES PROJETS DE PRÉVENTION

S'inscrivant dans une démarche évolutive et dynamique, Prévention MAIF recherche et crée des outils pédagogiques de qualité tels que cédéroms, films, brochures, dépliants, expositions, mis gratuitement à disposition pour la réalisation de projets.

Ces outils proposent un itinéraire interactif, éducatif et ludique adapté à différents publics : scolaires (de la maternelle au lycée), établissements spécialisés, universités, IUFM, collectivités locales et territoriales, associations... Les actions menées par Prévention MAIF sont largement reconnues tant par le ministère de l'Éducation nationale, que par ceux des Transports, de la Justice ou de l'Économie et des Finances.

DES ACTIONS VARIÉES

La variété des ressources de Prévention MAIF lui permet de construire des actions destinées à sensibiliser, informer, mais également à inciter à la mise en place des acquis sécuritaires en milieu protégé ou sur la route.

- Dans les écoles maternelles et élémentaires, l'apprentissage des règles de sécurité routière, de leur bien-fondé et des consignes de prudence peuvent être mis en œuvre grâce au fond documentaire de Prévention MAIF et au savoir-faire de ses bénévoles. Ils apportent leur soutien, par exemple, à la préparation de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route), de rallyes cyclistes ou piétons ou à la mise en place d'opérations Pédibus.
- Dans les lycées et collèges, Prévention MAIF aide à la préparation des ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) et du BSR (Brevet de Sécurité Routière). Elle sensibilise à l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) ainsi qu'aux risques et aux pièges de la conduite, qui guettent plus particulièrement les 14/24 ans.
- Les actions en faveur de la prévention des accidents de la vie courante constituent une autre priorité pour Prévention MAIF. L'association a ainsi mis en place une tournée nationale d'un spectacle de théâtre et chansons, "Bobo Doudou" (Compagnie Les Héliades), qui permet de faire connaître aux 4/7 ans les risques les plus courants et de fournir aux enseignants les moyens de poursuivre cette éducation en classe. Chaque année, ce sont 55 000 enfants qui bénéficient de ce spectacle et peuvent ainsi être porteurs de messages de prévention.
- Si les jeunes sont prioritaires dans les actions de Prévention MAIF, les adultes en bénéficient aussi : sensibilisation des assistantes maternelles aux risques de la petite enfance, des sportifs dans le cadre de la pratique de sports non encadrés, ou des seniors pour les risques liés au vieillissement.

Pour plus d'informations : www.prevention.maif.fr



PERMIS PIETON
POUR LES ENFANTS
A PIED, C'EST TOI QUI TE CONDUIS®

Contacts presse

Camille Guillotin - 01 45 72 90 99 - 06 98 75 86 26
camille@egc-associes.fr

Bernard Benoist - 05 49 73 84 95
bernard.benoist@maif.fr

